



Appel Public à l'Épargne (APE) de la SPA AYRADE

QUI EST AYRADE ?

Dénomination	AYRADE SPA
Date de création	25 mars 2009
Forme juridique	Société par actions (SPA) depuis 2025
Siège social	Centre des Affaires Djenina, Mohammadia, Alger
Activité	Entreprise de services du numérique (ESN)
Capital social	25 000 000 DZD
Effectif au 31/12/2025	69 collaborateurs
Régulateur sectoriel	ARPCE
Site internet	www.ayrade.com

Que fait concrètement AYRADE ?

AYRADE est une entreprise de services du numérique algérienne qui accompagne les entreprises et les administrations dans leur transformation digitale. Son activité se structure autour de cinq pôles complémentaires :

- **Cloud & Hébergement** : hébergement web sécurisé, Cloud VPS, Plan de Continuité et de Reprise d'Activité (PCA / PRA), cloud public et privé. Partenariats avec cPanel, Microsoft (CSP) et VMware.
- **Intégration ERP (Odoo)** : implémentation et personnalisation de solutions de gestion intégrée pour les entreprises clientes.
- **Cybersécurité** : audits, tests d'intrusion, supervision 24/7 via un Security Operations Center (SOC) dédié.
- **Développement digital (Digital Service Factory)** : conception d'applications web et mobiles, projets sur mesure.
- **Business Intelligence** : valorisation et analyse de données, tableaux de bord décisionnels.

Quelques jalons marquants

- **2009** : création de la société.
- **2016** : devient l'hébergeur officiel de Sonatrach.
- **2022** : franchit le cap des 7 000 clients.
- **2024** : obtention de l'autorisation générale ARPCE pour les services Cloud et certification ISO 9001:2015.
- **2025** : transformation en société par actions (SPA) et préparation de l'introduction en bourse.
- **2026** : signature d'un Memorandum of Understanding avec Huawei Cloud Algeria.

Partenaires technologiques de référence

AYRADE travaille avec un écosystème de partenaires internationaux qui crédibilise son offre auprès des grands comptes : Microsoft, VMware, Odoo (Silver Partner), Cisco, Dell Technologies, Hewlett-Packard Enterprise, Huawei, Fortinet, Sophos, Kaspersky, Symantec, Cloudflare, Proxmox, cPanel.



La force de l'expérience,
et l'esprit du changement.





RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES

Q : « Le prix de 800 DZD est-il justifié ? Sur quoi repose-t-il ? »

R : Le prix résulte d'une valorisation DCF réalisée par KPMG Algérie, évaluateur indépendant reconnu par la COSOB, qui aboutit à 4 327 mDZD pour la société et 865 DZD par action.

AYRADE a appliqué une décote de 7,56 % en faveur des nouveaux souscripteurs, fixant le prix à 800 DZD. En complément, une analyse par les multiples transactionnels — référencée sur l'IPO de Solutions by stc sur le Tadawul en 2021, transaction comparable la plus proche dans la région — situe la fourchette de valorisation entre 3 490 mDZD (bas) et 6 935 mDZD (haut).

La valorisation retenue se positionne donc dans la partie basse de cet intervalle de comparables, ce qui constitue un argument de pricing favorable.

Q : « Comment êtes-vous sûr que le business plan 2026 sera atteint ? »

R : Le business plan 2026 repose largement sur des contrats déjà engagés : à la date de l'opération, environ 80 % du chiffre d'affaires projeté pour 2026 correspond à des contrats signés. La majorité des revenus est récurrente — c'est la nature même des services cloud, hébergement, licences et maintenance. La société compte également des clients fidélisés depuis plus de 10 ans (Sonatrach depuis 2016 par exemple).

Ce profil de revenus contractualisés et récurrents réduit significativement le risque d'exécution par rapport à un business plan qui reposerait sur des hypothèses de captation commerciale future.

Q : « La bourse, c'est risqué. Mon argent peut-il être perdu ? »

R : C'est un investissement en actions, qui comporte donc des risques. La valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse selon les performances de la société et les conditions de marché. Toutefois, AYRADE n'est pas une start-up : c'est une entreprise rentable depuis plusieurs exercices, avec une trajectoire vérifiable (résultat net de 35 mDZD en 2024 puis 72 mDZD en 2025).

L'opération a reçu le visa de la COSOB, qui a vérifié la véracité et la suffisance des informations fournies.

Le client doit toutefois être conscient qu'il ne s'agit pas d'un placement à capital garanti.

Q : « Le marché boursier algérien n'est pas liquide. Comment vais-je revendre mes actions ? »

R : C'est un point réel : la notice mentionne explicitement le risque de liquidité. La revente passe par un intermédiaire en opérations de bourse et peut prendre du temps. Cela dit, l'introduction d'une nouvelle valeur tech contribue précisément à dynamiser le marché. Pour un investisseur disposant d'un horizon de moyen / long terme et qui ne dépend pas de cette épargne pour ses besoins courants, c'est un investissement cohérent.

Q : « Quel rendement puis-je espérer ? »

R : La direction prévoit de distribuer 100 % du résultat net en dividendes à partir de l'exercice 2026. Sur la base du business plan, cela représente un rendement potentiel allant d'environ 5 % la première année à environ 16 % en fin de période, soit environ 9,5 % de rendement moyen par an, et ce, exonéré d'IRG pendant 5 ans. Il faut bien préciser qu'il s'agit de projections : la réalisation effective dépendra des performances opérationnelles de la société.

Q : « Pourquoi AYRADE ouvre-t-elle son capital ? Y a-t-il un problème de trésorerie ? »

R : Non. Au contraire : la trésorerie nette est positive et l'entreprise a généré 110 mDZD d'EBITDA en 2025. L'IPO sert à financer un plan d'investissement de 593 mDZD sur 2026-2028 (renouvellement et extension du parc de serveurs, modernisation des data centers) et à financer le besoin en fonds de roulement lié au lancement des projets EPC. C'est de la croissance, pas du refinancement.

Q : « Les dirigeants restent-ils impliqués ou se désengagent-ils ? »

R : L'opération est une augmentation de capital, pas une cession. Aucun actionnaire existant ne vend ses actions : les fondateurs conservent l'intégralité de leurs titres. Après l'opération, le public détiendra 20 % du capital, l'actionnariat historique 80 %.

Monsieur Belbachir Mohamed Lamine, fondateur et Président-Directeur Général, reste l'actionnaire de référence avec une très large majorité.

Q : « Est-ce conforme à la finance islamique ? »

R : Oui. L'opération a obtenu un certificat de conformité charia délivré par la Hay'a Char'iya Nationale rattachée au Haut Conseil Islamique (HCI), en date du 13 mai 2026. C'est même la première IPO du marché algérien à bénéficier de ce visa.

Pour le client qui souhaite investir dans le respect des principes de la finance islamique, cette opération offre une option encore inédite.

Q : « Pourquoi pas plutôt un dépôt à terme ou des obligations d'État ? »

R : Ce sont des produits différents avec des profils risque/rendement différents. Un DAT ou une OAT offre une sécurité supérieure mais un rendement nominal qui, une fois la fiscalité ordinaire appliquée, peut s'avérer modeste.

L'action AYRADE offre un rendement potentiellement supérieur et exonéré d'impôt pendant 5 ans, en contrepartie d'un risque plus élevé. Ce sont des produits complémentaires dans une allocation diversifiée, pas substituables.

Q : « Combien d'actions au minimum dois-je acheter ? »

R : Le minimum est de 10 actions, soit 8 000 DZD.

C'est un seuil délibérément accessible, conçu pour ouvrir l'opération à une clientèle large.

Q : « Que se passe-t-il si je veux souscrire mais que l'offre est sursouscrite ? »

R : Vos ordres sont collectés et centralisés. En cas de demande supérieure à l'offre, une répartition au prorata est appliquée : vous recevez une quote-part proportionnelle à votre demande. Le solde non alloué vous est restitué. Aucun montant n'est perdu : la provision bloquée sur votre compte espèces est libérée pour la partie non servie.